



Association de randonnée
et de marche nordique



Renouvellement de licence de la FF Randonnée

Questionnaire de santé 2025/2026

Ce questionnaire de santé vous permet d'évaluer la nécessité d'une consultation médicale pour poursuivre votre activité. Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON en cochant les cases choisies		
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) - Etes-vous enceinte ? - Fumez-vous régulièrement (tabac, cannabis, autres drogues) ? - Consommez-vous régulièrement de l'alcool ? - Souffrez-vous d'une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions :

Nous vous conseillons de consulter votre médecin en lui présentant ce questionnaire de santé rempli pour avoir son avis sur la poursuite de votre pratique.

Cet autoquestionnaire de santé, confidentiel, est la propriété du licencié ;

il ne doit pas être remis au club de Nature et Sentiers ou à ses animateurs.

Lors de votre demande de **renouvellement de licence 2025/2026**, vous devez **compléter l'attestation** de réponse à ce questionnaire **en utilisant le formulaire** (p.2/2) joint au bulletin d'adhésion à l'association.